

NOS DROITS SOCIAUX NE SONT PAS NEGOCIABLES ...

NOUS NE NEGOCIERONS RIEN !

Sous l'impulsion des classes aisées et du patronat, Sarkozy et son gouvernement s'agitent frénétiquement avec leurs attaques contre nos droits sociaux. La guerre a été déclarée aux travailleurs-euse et aux privés-es d'emploi. Nous devons riposter avec vigueur en refusant de cautionner les réformes gouvernementales et en nous tenant prêts à défendre nos droits dans la rue.



TOUJOURS PLUS DE PRÉCARITÉ !

Les baisses du chômage annoncées par le gouvernement sont des leures. Les offres d'emploi proposées, dans leur grande majorité, sont des contrats précaires : intérim, CDD, temps partiel. Avec la fusion ASSEDIC / ANPE va se renforcer le flicage des demandeurs-euses d'emploi, avec à la clé plus de radiations permettant de mieux "maîtriser" les chiffres du chômage. Largement inspiré du CNE (jugé illégal en juillet par la Cour d'appel de Paris), le futur contrat unique promis par Sarkozy va généraliser la précarité dans le monde du travail. Si l'on ajoute les promesses de cadeaux faites aux patrons (défiscalisation des heures supplémentaires, TVA sociale...), c'est une déclaration de guerre faite aux travailleurs-euses.

LE DROIT DE GRÈVE DOIT RESTER UNE ARME AUX MAINS DES TRAVAILLEURS-EUSES !

La mise en place d'un service minimum dans les transports en commun est une atteinte au droit de grève (les agents devront se déclarer grévistes 48 heures à l'avance, le personnel devra être consulté sur la continuation de la grève au bout de 8 jours de conflit). Sans garantir pour autant à l'usager un service de meilleure qualité, déjà mis à mal par la compression des effectifs à la SNCF.

ÉTAT UMP : ÉTAT POLICIER !

Pour satisfaire le désir présidentiel d'expluser 25000 sans-papiers cette année, Hortefeux a demandé aux forces de l'ordre de faire du zèle. On a pu voir cet été avec quelle violence les sans-papiers lillois ont été traités. Les entreprises ne connaissent pas de frontières, les travailleurs-euses doivent jouir de la liberté de circulation.

Nous entrons avec Sarkozy dans l'ère du tout sécuritaire, avec la banalisation et l'amplification de l'emploi de caméras de surveillance, l'extension des contrôles biométriques et l'application de peines plancher pour les récidivistes.

HALTE AU DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC !

Le gouvernement prévoit, pour 2008, 22 700 postes de fonctionnaires supprimés, un départ à la retraite sur trois non remplacé. C'est l'Education nationale qui va être principalement touchée. Tout cela en contradiction avec les besoins sociaux qui exigent davantage de moyens (humains et financiers) pour travailler dans des conditions acceptables. Comment va-t-on pouvoir garantir un service public de qualité avec des moyens en baisse ?

La loi d'autonomie des universités va livrer l'enseignement supérieur aux grandes entreprises.

La santé publique s'enfoncé dans la crise et, une fois de plus, c'est l'usager qui sera mis à contribution avec l'instauration de la franchise médicale.

LES SYNDICATS C.N.T. DE L'UNION LOCALE DE LILLE ET ENVIRONS SE BATTENT POUR :

- un service public renforcé (titularisation de tous les précaires et création de postes pour un vrai service public),
- accès à la formation pour tous avec maintien du salaire,
- généralisation du maintien des salaires en cas de maladie ou accident de travail,
- augmentation générale des minima sociaux et des salaires,
- pas de salaire net inférieur à 1500 euros,
- liberté de circulation et d'installation plutôt que politique inhumaine des charters et des centres de rétention,
- retraite complète à 60 ans pour tous mais prise en compte des travaux pénibles, ainsi qu'un retour au système de retraite par répartition,
- gratuité de tous les soins pour tous,
- gratuité des transports en commun (bus, tram, train, métro).

LA CNT : UN SYNDICAT DE COMBAT



UN SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE :

Les décisions sont prises collectivement, par l'ensemble des adhérents, lors des assemblées générales du syndicat. Nous refusons les permanents, les professionnels du syndicalisme. Tout le travail syndical se fait en plus des heures de travail des militants. Refus également de la hiérarchie, les délégués doivent l'être sur des mandats précis et révocables à tout moment.

UN SYNDICAT DE LUTTE AU QUOTIDIEN :

Sur les lieux de travail, pour l'amélioration des conditions de travail, mais également contre toutes les formes de discriminations (racisme, sexisme...), contre les lois sécuritaires qui stigmatisent les travailleurs les plus pauvres et les moins armés, ainsi que contre le fascisme dont les gouvernements au pouvoir font le jeu.

CONSTRUISONS L'OFFENSIVE À LA BASE !

Seuls 8% des travailleurs-euses sont syndiqués ! Si nous voulons résister, nous devons nous organiser !! Dans un syndicat non-corporatiste comme la CNT, même seul sur ton lieu de travail, tu trouveras du soutien. Mettons en place et développons des assemblées générales sur nos lieux de vie et de travail, seul moyen nous permettant de décider, tous et toutes ensemble à la base, des combats à mener. De plus, construisons les nécessaires convergences de luttes anticapitalistes et autogérées qui nous permettront d'imposer notre alternative face à la politique du patronat. C'est par une véritable offensive syndicale que nous pourrons créer une alternative concrète à la société que nous imposent la bourgeoisie et l'Etat. Les appels à des journées d'action et de manifestation des centrales syndicales réformistes ne sont pas suffisants et ont montré leurs limites. Il est temps de s'organiser autrement et d'user de pratiques réellement efficaces face aux attaques des sales capitalistes et de leurs laquais. Grève illimitée jusqu'à satisfaction, action directe, autogestion des luttes !

UN SYNDICAT INTERNATIONAL :

en soutenant les travailleurs en lutte dans tous les pays, mais également les travailleurs migrants (souvent sans papiers). Les travailleurs n'ont pas de patrie : solidarité internationale !

UN SYNDICAT RÉVOLUTIONNAIRE :

Nous n'attendons pas quelques réformes pour pallier les désastres du capitalisme sous la bienveillance de l'Etat. C'est la transformation de la société par les travailleurs, pour un partage égalitaire des richesses, selon le principe « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ».



CNT, 1 rue Broca, 59000 LILLE

Tél : 03 20 56 96 10

Courriel : ul-lille@cnt-f.org

Site : www.cnt-f.org/59-62

Lettre d'information sur internet :
liste-cnt-infos-nord-owner@cnt-f.org